



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le
ID : 060-216004739-20240126-D02_01_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 janvier 2024

Délibération N°02/01.2024

Date de convocation :
19/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 janvier, à 19 h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 janvier 2024, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de M. Pascal ETAIN, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Étaient présents : Messieurs ETAIN, CHAMARD, MONTGILLARD, MORELLON, KIEPFERLÉ, et Mesdames PLASMANS, TOUPET, MARTINS DOS SANTOS, PERROT, AGOGUÉ,
Absents représentés : M. JOLLET (procuration à Mme PLASMANS)

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
02/02/2024

Formant la totalité des membres en exercice,
Mme Anne-Sophie PLASMANS est désignée secrétaire de séance.

Objet : Commissions Communales

Suite à deux démissions au sein du conseil municipal, il est procédé à la refonte des commissions communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,
- FIXE les commissions communales comme suit :

Commission appel d'offre et travaux / Urbanisme

Martial Montgillard (Président) / Pascal Etain/ Valérie Perrot / Jérôme Jollet / J.-C. Kiepferlé /Vincent Chamard / Martin Morellon / Claudine Agogué / Anne-Sophie Plasmans

CCAS

Pascal Etain (Président) / Michèle Siquier / Valérie Perrot/ Anne-Sophie Plasmans

Commission finances /budget

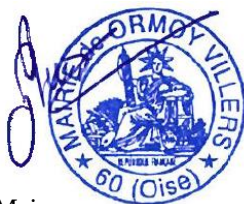
Anne-Sophie Plasmans (Présidente) / Pascal Etain / Claudine Agogué / Laetitia Toupet / Laure Martins Dos Santos / Jérôme Jollet

Commission Communication, culture, sport, loisirs, vie locale

Pascal Etain (Président) / Valérie Perrot / Martial Montgillard / Martin Morellon / Vincent Chamard

- ABROGE les précédentes délibérations concernant les commissions communales

Le secrétaire de séance,
Anne-Sophie PLASMANS



Ormoy-Villers, le 09/02/2024
Le Maire,
Pascal ETAIN



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal **le 09/02/2024**